



Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

**Facilitation de la République fédérale d'Allemagne (2020-2021)
Suivi de La Déclaration de N'Djamena dans le contexte du Covid 19**

**Programme Gestion Durable des Forêts dans le Bassin du Congo
Projet d'appui au Complexe Binational Sena Oura - Bouba Ndjida (GIZ BSB Yamoussa 2)**

Synthèse des travaux de la Réunion des experts pour le suivi de la Conférence de N'Djamena Relative à L'élaboration des plans d'investissement pays axés sur Transhumance Transfrontalière, les Zoonoses, la Lutte contre le Braconnage Transfrontalier, la Sécurité et Développement durable entre le Sahel et le Bassin du Congo Tenue à Douala au Cameroun du 12 au 15 Juillet 2021.

Présentée au cours de la 9ième Réunion du Conseil Directeur du PFBC

La Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) en collaboration avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), la République du Cameroun et les Leaders des partenaires des Blocs géographiques, a organisé du 12 au 15 juillet 2021 à Douala, Cameroun, la Réunion des Experts pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména. La réunion portait sur l'élaboration des Plans d'investissement pays relatifs à la transhumance, Zoonoses, Lutte Anti Braconnage (LAB) transfrontalière, sécurité et développement durable entre le Sahel et l'Afrique Equatoriale. Cette rencontre a bénéficié de l'appui financier du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et Développement (BMZ), de l'appui technique de la Coopération Technique Allemande (GIZ) à travers le Projet GIZ BSB Yamoussa, leader du bloc géographique et thématique Ouest de la mise en œuvre de la Déclaration de Ndjamen, dont le Chef de Projet M. Hans-Jurgen Klein n'a ménagé aucun effort pour assurer le succès de cet évènement

Placée sous la présidence de son Excellence Monsieur Jules Doret NDONGO, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en exercice de la COMIFAC, ladite Réunion des Experts pays a connu un plein succès, car pour la première fois depuis le lancement de l'initiative de Ndjamen, tous Les huit pays concernés par la Déclaration de N'Djamena ont répondu présents aux assises de Douala, à savoir : le Cameroun, le Niger, le Nigeria, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Soudan, le Sud-Soudan et le Tchad. Les institutions sous régionales sollicitées pour accompagner les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'investissement pays n'étaient pas en reste, car elles ont toutes participées à ladite Réunion des Experts pays. Il s'agit de : CEEAC, COMIFAC, CILSS, IGAD, CEBEVIRHA, CBLT, OCFSA, GABAC, la Commission du Climat de la région du Sahel. Par ailleurs, la Société Civile et les ONG internationales ont participé de manière effective aux travaux de Douala (ANI, APN, AWF, GIZ, KfW, NOE, RIOFAC, TRAFFIC, UICN, WCS, WWF, UNESCO).

Cette rencontre a servi de plateforme pour des échanges entre les participants sur les questions liées aux axes stratégiques découlant de la déclaration de N'Djamena notamment, le cadre juridique pour une collaboration entre les Etats, les questions de lutte anti-braconnage transfrontalier dans les aires protégées de la zone d'assise de la Déclaration de Ndjama, la thématique de la gestion durable et apaisée de la transhumance, la consolidation de la Paix et la Sécurité, l'Equilibre entre la santé humaine et la conservation de la Biodiversité avec un focus sur les zoonoses et la covid-19, le volet communication des actions afférentes à la mise en œuvre de la Déclaration, le plaidoyer pour des actions diplomatiques et l'amélioration des conditions de vie des communautés autochtones et locales.

Les experts pays ont travaillé à la consolidation des extraits de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena produit à ce jour pour leur prise en compte dans l'élaboration des plans d'Investissement pays. Ainsi, les experts pays ont adopté l'ensemble des produits issus des travaux, notamment :

1. le cadre logique des blocs géographiques du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration ;
2. la feuille de route budgétisée pour la mise en œuvre des actions prioritaires de la Déclaration,
3. la fiche d'action politique et diplomatique de la Facilitation ; et
4. le canevas du plan d'investissement pays décliné en six axes principaux :
 - i. cadre juridique pour une collaboration entre les états ;
 - ii. stratégie de lutte anti-braconnage dans les aires protégées ;
 - iii. gestion durable et apaisée de la transhumance ;
 - iv. consolidation de la paix (gestion des conflits, ;
 - v. biodiversité et zoonose(covid-19) ;
 - vi. développement des communautés locales et autochtones (culture et emploi jeune).

Les travaux des Experts pays ont débouché sur les points suivants : (1) L'élaboration des grandes lignes des plans d'investissement pays et la création d'un groupe de travail intersectoriel afin de continuer la réflexion sur les plans d'investissement par pays , après la Réunion de Douala; (2) Le portage politique, institutionnel et opérationnel de la Déclaration de Ndjama; (3) Les recommandations proposées aux Etats pour une meilleure appropriation du processus et un renforcement la communication avec les institutions identifiées pour accompagner les pays dans l'élaboration et mise en œuvre de la Déclaration; (4) Les propositions faites à la Facilitation du PFBC pour la coordination et l'appui technique des partenaires et institutions régionales dans l'élaboration des plans d'investissement par pays.

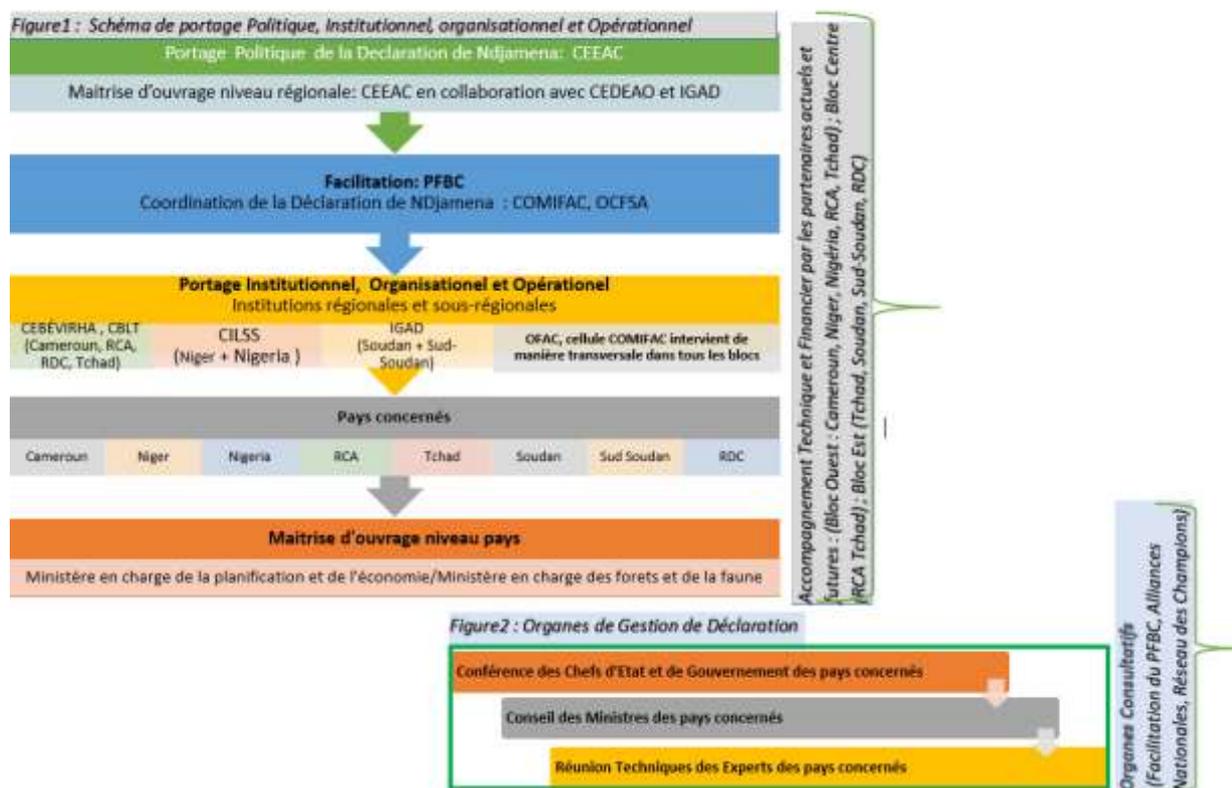
Concernant le mécanisme de coordination et de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Ndjama dans la Zone du Sahel et du Bassin du Congo, les experts pays ont présenté un schéma du portage politique, institutionnel et opérationnel de la déclaration de Ndjama qui définit l'appui des institutions sous régionales comme suit :

1. Afrique de l'Ouest : CILSS/CRSA accompagne le Niger et le Nigeria ;
2. Afrique de l'Est : IGAD accompagne le Soudan et le Sud-Soudan ;
3. Afrique Centrale : CEBEVIRAH, CBLT accompagne le Cameroun, la RCA, la RDC et le Tchad.
Pour respecter le parallélisme de forme avec CILS/CEDEAO CRSA de l'Afrique de l'Ouest, le CRSA

- AC interviendra comme institution d'opérationnalisation de la Déclaration de N'Djamena aux côtés de CEBEVIRHA et CBLT pour encadrer les pays de l'Afrique centrale.

4. OFAC, cellule spécialisée de la COMIFAC intervient de manière transversale dans tous les blocs. Le portage politique et la maîtrise d'ouvrage au niveau sous régionale est assuré par la CEEAC. Une feuille de route pour le suivi du processus de finalisation des plans d'investissements pays a été adoptée.

Mécanisme de coordination et de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Ndjamenà dans la Zone du Sahel et du Bassin du Congo sur la gestion durable de la transhumance, la lutte contre le Trafic des espèces protégées et lutte contre la circulation des groupes armés dans l'interzone Sahel-Afrique Equatoriale



Au terme des travaux, la réunion des experts pays ont fait les recommandations suivantes :

1. A la facilitation du PFBC

- i. Que la Facilitation du PFBC œuvre à la recherche des fonds nécessaires pour la mise en œuvre des plans d'investissement pays et partant : le fonctionnement à court terme des institutions chargées du portage institutionnel, organisationnel et opérationnel de la Déclaration ;
- ii. Que la Facilitation du PFBC fasse un plaidoyer auprès de la CEEAC en vue de l'endossement de la Déclaration de Ndjamenà par les Chefs d'Etats en prélude à Ndjamenà 2 ;
- iii. Que la Facilitation du PFBC et ses partenaires apportent le soutien diplomatique pour l'extension et le renforcement de capacités de l'OCFSA afin qu'elle puisse assumer légitimement la mission de coordination et de suivi opérationnelle de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena qu'elle est appelée à assumer

2. A la CEEAC

- i. Que la CEEAC sollicite la concertation avec la CEDEAO en vue d'endosser la Déclaration de N'Djamena et formaliser le cadre de collaboration pour le pilotage politique concerté de la mise en œuvre de cette déclaration dans les Etats membres de chaque Communauté.

La Réunion a félicité les leaders et les Co leaders des partenaires des blocs géographiques pour des efforts consentis et exhorté les partenaires technique et financiers à poursuivre l'accompagnement de la mise en œuvre de la Déclaration. Ils ont exprimé leur gratitude envers le Gouvernement de la République du Cameroun pour son hospitalité et pour avoir permis la tenue de ces assises. Ils ont exprimé par la même occasion leur gratitude aux partenaires financiers et techniques grâce à qui l'activité a pu être réalisée, et au Consortium de la Facilitation du gouvernement Allemand, pour ses appuis multiformes et l'ont exhorté à continuer à appuyer la mise en œuvre des recommandations de Douala.